

DEL 2019020601

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE

Conseil d'Administration
Séance du 5 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 5 du mois de février à 18 heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de TALMONT-SAINT-HILAIRE s'est réuni à l'EHPAD, sur la convocation de Monsieur Maxence de RUGY, Président et sous la présidence de Madame la Vice-Présidente.

Etaient présents : Jean CHARRIER, Nathalie DALAIS-CHUSSEAU Michèle Da SYLVA, Marie-Françoise GABORIT, Bernadette GAUTREAU, Catherine GARANDEAU, Huguette DARIET.

Etaient absents excusés : Eric DANGLOT, Daniel GRIT Sonia FAVREAU , Maxence De RUGY, Claudine ORDONNEAU.

Maxence de RUGY donne POUVOIR à Catherine GARANDEAU.

Convocation du 31 janvier 2019

Nombre de membres : 13

Présents : 7 ; Suffrages exprimés : 7

Quorum : 7

1) EHPAD - Contrat de séjour

Mme Garandeaup Catherine, vice-Présidente du CCAS, invite les membres du conseil d'administration à voter le contrat de séjour.

Ce dernier, présenté par M. Leduc, directeur, a été entièrement revu afin d'actualiser le document qui n'avait pas été revu depuis 2014.

A l'unanimité , le conseil d'administration :

1°) autorise l'adoption du contrat de séjour

2°) autorise le Président ou la Vice-présidente à signer tout document se référant à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre,
A Talmont-Saint-Hilaire, le 11 février 2019
La Vice-Présidente, Catherine GARANDEAU

Certifiée exécutoire à compter du 11/02/2019
après transmission en Sous-Préfecture

